

Réf: Dossier N° : 19318

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CGM IMMOBILIER »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA III, 25 BP 2286 ABIDJAN

25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Décembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 15 Décembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CGM IMMOBILIER » .

Objet: Achat et vente de biens immobiliers, locations, constructions, rehabilitations, décorations. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA III, 25 BP 2286 ABIDJAN
25

GERANT: Madame COULIBALY GNONNIDJANJI MAIMOUNA.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-28809 du 16/12/2015 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10539 du 16/12/2015

Pour Avis

Le CEPICI

